



La Petite-Pierre, le 25 janvier 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE & INVITATION

La filière forêt-bois des Vosges du Nord a un cap !

Le 8 Février, à la scierie de Steinbourg : lancement officiel de la phase opérationnelle de la Charte Forestière de Territoire (CFT)

La filière bois est un réel enjeu de coopération territoriale. Le coup d'envoi des opérations se fera à la scierie de Steinbourg, spécialisée dans le hêtre en présence des signataires de la CFT : des élus des communes et communautés de communes, de la communauté d'agglomération de Haguenau et de l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que des partenaires institutionnels et acteurs économiques qui ont participé à son élaboration.

Faire du bois un sujet de coopération territoriale et notamment entre urbains et ruraux

L'élaboration de la CFT des Vosges du Nord aura duré un peu plus d'un an. Suite à la présentation du diagnostic de territoire en janvier 2018, une importante phase de concertation a réuni plus d'une centaine d'acteurs lors de 5 ateliers publics. Ensemble, des élus, habitants, forestiers, exploitants, constructeurs, architectes et professionnels issus de tous les métiers de la forêt et du bois se sont mobilisés pour réfléchir aux conditions de réussite du **développement d'une économie du bois, basée sur une meilleure valorisation de nos essences locales et notamment du hêtre**. Ensemble, ils ont donné forme à la stratégie de la CFT des Vosges du Nord.

« Passer par l'économie pour une forêt plus naturelle », leitmotiv de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord

Les acteurs mobilisés lors des ateliers ont tenté de répondre aux enjeux qui s'imposent à la filière forêt-bois via un prisme économique : garantir l'approvisionnement des entreprises tout en gérant durablement la ressource forestière, optimiser la valorisation des essences locales (hêtre et pin sylvestre) et augmenter la création de valeur ajoutée sur le territoire. De leurs réflexions est né une programmation d'une trentaine d'actions sur 5 ans.

La Charte Forestière de Territoire, le document de référence qui engage la filière

Six actions sont identifiées comme prioritaires pour soutenir la filière forêt-bois locale : provoquer des rencontres et des échanges entre les acteurs de la filière forêt-bois, réfléchir à des plates-formes relais de stockage ou de tri des grumes pour préserver leurs qualités, optimiser le fonctionnement des entreprises de la filière grâce à des audits personnalisés, accompagner les entreprises pour développer des nouveaux produits en bois, accompagner les entreprises pour la mise en vente et la promotion de ces produits, et faciliter les projets de construction en bois local.

Visite de la scierie et caisserie de Steinbourg spécialisée dans le hêtre, une scierie qui envoie du bois !

Le lancement officiel de la CFT est organisé au sein même de cette scierie en pleine expansion. Son secret ? Elle propose des produits standards, tout en alliant flexibilité, technicité et innovation. Ses principaux clients ne sont pas

des transformateurs locaux. Ses produits se vendent sur les marchés européens, voire internationaux, puisque l'exportation représente presque 80% de leurs ventes.

Le bois local existe, et si on l'utilisait ? C'est le défi majeur de la CFT des Vosges du Nord.

RDV le 8 février 2019 à 14h30 à la scierie et caisserie de Steinbourg, Z.I. Steinbourg, Rue de la Gare (67790).



Suivi du dossier : Caroline Salomon 06 28 10 32 84

c.salomon@parc-vosges-nord.fr

Contacts presse : Anne Eich / a.eich@parc-vosges-nord.fr / 06 27 51 20 94 – 03 88 01 49 59

 www.facebook.com/parcvosgesnord

Le Parc Naturel régional des Vosges du Nord est né en 1975. Il regroupe 82000 habitants sur 111 communes et 128 000 hectares, entre l'Alsace et la Lorraine. Classé réserve mondiale de biosphère par l'Unesco depuis 1989. Un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.